



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

16 MARS 2017

SEANCE DU 14 MARS 2017

Délibération N°2017/004

Date de convocation : 03 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille dix-sept, le 14 mars 2017 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de CAULLERY, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (56 titulaires 2 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Hubert DEJARDIN
Virginie LE BERRIGAUD	Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Gérard LENOBLE	Christian PECQUEUX
Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON	Dominique LAMOURET
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Guy BRICOUT	Denis COLLIN	Régine DHOLLANDE
Mélanie DISDIER	Pierre LEVEQUE	Bernard POULAIN
Liliane RICHOMME	Alain RIQUET	Martine THUILLEZ
Sandrine TRIOUX	Serge WARWICK	Alain GOETGHELUCK
Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE
Bernard PLET	Patrice BONIFACE	Bertrand LEFEBVRE
Jean-Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Charles BLANGIS
Joseph MODARELLI	Isabelle PIERARD	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Janine TOURAIN	Pascal COQUELLE
Michel HENNEQUART	Laurence RIBES	Didier BLEUSE
Jacky DUMINY	Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN
Jean-Pierre RICHEZ	Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE
Henri QUONIOU	Jean-Marc DOSIERE	Jean-Paul CAILLIEZ
Axelle DOERLER	Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE
Michel GOUVART (S)		

Membre Excusé (1) : Pierre-Henri DUDANT.

Membres Absents (9) : Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Jean-Félix MACAREZ, Jean-Claude GERARD, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Pascal LEVEQUE, Brigitte ROLAND-BEC, Bruno MANNEL, Joëlle MANESSE.

Membres ayant donné procuration (9) : Vincent WAXIN à Denise LESAGE, Yannick HERBET à Virginie LE BERRIGAUD, Jean-Pierre THIEULEUX à Alexandre BASQUIN, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Sandrine TRIOUX, Laurent COULON à Henri QUONIOU, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Maurice DEFAUX à Daniel CATTIAUX, Stéphane JUMEAUX à Guy BRICOUT

Daniel FIEVET est élu secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnehay
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

DELIBERATION N°2017/004

Objet : Cessions à l'euro symbolique des parcelles ZE 76, ZE 78, ZE 107 et ZE 109 au profit du SIAVED dans le cadre de la construction de la déchetterie de Walincourt-Selvigny

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que dans le cadre de la construction de la nouvelle déchetterie par le SIAVED sur le territoire de la commune de WALINCOURT-SELVIGNY, le conseil

1) lors de sa séance du 17 octobre 2016 s'est prononcé à l'unanimité quant à la cession à l'euro symbolique d'une partie de la parcelle ZE 96, nécessaire pour la réalisation de ce projet (délibération 2016/138)

2) lors de sa séance du 19 décembre 2016 s'est prononcé à l'unanimité quant à l'achat des parcelles ZE n° 76, ZE n° 78 et ZE 107 (issue de la division de la parcelle ZE 1) à la commune de WALINCOURT-SELVIGNY pour une surface globale de 10 002 m², au prix de 67 113,42 euros. (L'estimation des domaines étant de 6,10 €/m² avec une marge de plus 10%, ce qui représente un montant de 6,71 €/m²) (délibération 2016/170).

Considérant la nouvelle division cadastrale de la parcelle ZE 96, dont sont issue les parcelles ZE 109, ZE 110 et ZE 111,

Monsieur le Président propose à l'assemblée :

- 1) de céder au SIAVED à l'euro symbolique les parcelles
- ZE n° 76 d'une surface de 5 045m²,
 - ZE n° 78 d'une surface de 4 457m²,
 - ZE 107 d'une surface de 500m² et
 - ZE 109 d'une surface de 1 446m²
- le tout pour une surface globale de 11 448 m² afin de construire ce nouvel équipement,

2) de l'autoriser à signer tout document afférent à ce dossier.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ce point.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 16 mars 2017 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 16 mars 2017
Le 16 mars 2017

Vu,



Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental


Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAYS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.